



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le 04 DEC. 2024

ID : 057-245700695-20241203-D2024_158_SI-AR

DECISION 2024-158

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché public de « Fourniture et installation de matériel de cuisine » pour la cuisine centrale d'Entrange est conclu avec la société NALIS SA à L-1133 LUXEMBOURG, pour un montant de 55 382,00 € H.T. soit un total de 66 458,40 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 3 décembre 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le

04 DEC. 2024